

PROCES-VERBAL N°04/24
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BREVANS SEANCE DU LUNDI 03 JUIN 2024 A 20H00

Présents : GINDRE D., BUSSIERE P. VACELET J., FRATER P. MIGER G., VERDENET P., RICHARD M.C., GIET S., DRUET M., MELET J., CERIGNAT N., PAILLARD A.

Excusés : LANOY P., JACQTEY F., CHEVALIER M.

Secrétaire séance : RICHARD M.C..

Prochain conseil municipal : lundi 8 juillet 2024

ORDRE DU JOUR

I] APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 15 AVRIL 2024 : Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II] COMPTES-RENDUS DE DELEGATIONS :

Monsieur le Maire :

- Service E-Lum : le maire a rencontré le SIDEDEC suite au renouvellement du service maintenance de l'éclairage public. Les luminaires sont en bon état et performants. On peut constater une très nette baisse de la consommation entre autre à cause de l'extinction des lumières la nuit. La maintenance est toujours effectuée par la SPIE de Foucherans.
- Le maire a profité de cette visite pour signaler le problème d'inaccessibilité du réseau électrique rue des vignes à cause de la pose de gabions lors des travaux de 2012. Le SIDEDEC étant maître d'œuvre, il voudrait quelques explications. Affaire à suivre.

Pierrette BUSSIERE : assemblée générale SPA de Biarme : bons résultats de trésorerie – Recettes : adoptions, conventions fourrières, dons – Dépenses : produits vétérinaires très coûteux , électricité pour la structure, - au 31/12/23 : 45 chiens en box, 85 chats – Tourne avec des familles d'accueil - nombreuses enquêtes dues aux délations de voisins sans fondement – recherche des enquêteurs bénévoles -

III REVISION DES LOYERS COMMUNAUX : Délibération

Le Maire propose de ne pas augmenter le prix des loyers communaux, ces derniers étant en concordance avec le marché local. Après en avoir débattu, le conseil municipal décide d'appliquer la moitié de l'augmentation des loyers selon l'indice de référence. Une augmentation de 9 € sera appliquée pour les logements sis 5A, 5C et 5D rue de la fontaine au 1^{er} juillet 2024. La moitié de l'augmentation des autres loyers sera appliquée également à la date anniversaire du bail soit au 1^{er} septembre et 1^{er} décembre 2024. Délibération votée à l'unanimité.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Stationnement en face de la déchèterie : A la suite de la demande de Mme ALEXANDRE, riveraine qui était très gênée par le stationnement des poids-lourds en attente d'entrer à ALPHA CARBONE et qui lui interdisait périodiquement le libre accès à sa propriété, les employés communaux ont installé des petits poteaux pour remédier à ce problème.

Vérification aire de jeux : suite au contrôle des aires de jeux, un sas a été installé en remplacement de la porte.

Fleurissement : les fleurs ont été plantées par les employés communaux.

Le chemin d'association foncière le long de la ligne rue du château d'eau a été refait et le chemin de la prairie devrait être fait cette semaine.

Le poteau d'incendie grande rue va être remplacé ce mercredi 5 juin 2024.

Le balayage des rues du village et du Parc sera effectué cette semaine.

Enquête PLUi : l'enquête s'est terminée le 23 mai 2024. M. FRATER a demandé aux entreprises de remettre à jour leur devis pour l'abri de convivialité. Lorsque le PLUi sera validé et approuvé par le Grand Dole, nous pourrons déposer le document d'urbanisme nécessaire à cette construction. M. VERDENET pose la question de l'écoulement des eaux pluviales. Le maire indique qu'un tuyau drainant les eaux de pluie traverse la place à l'endroit de l'implantation et devrait être utilisé.

Extension du réseau d'eau rue du château d'eau : Le Maire a ressaisi une nouvelle fois le sous-préfet afin qu'il règle le litige entre la commune, le Syndicat des eaux et la préfecture concernant l'extension du réseau d'eau.

OAP rue Paule : le groupe Kalilog devait présenter un projet sur ce secteur. Lundi 1^{er} juin, le maire a reçu un appel téléphonique du Village d'enfant lui faisant part qu'il était toujours partant pour son projet et que le groupe Kalilog se retirait de l'OAP. Il lui a été répondu que rien ne se ferait sans un projet d'ensemble.

Séance levée vers 20h50

La secrétaire de séance,

Marie-Christine RICHARD



Le Maire, Denis GINDRE

